

contre le prince d'Antioche et qu'il l'aurait contraint à prendre la fuite après une défaite.

Il n'en est pas moins évident que la délivrance de Roupin fut conclue par des traités et des rançons.

A son retour, Roupin ne resta plus au pouvoir que deux ou trois ans. On dit que, confus et se croyant déshonoré par la captivité qu'il avait subie, il abdiqua sa baronnie en faveur de Léon et qu'il se retira dans un couvent pour y finir ses jours. Sentant sa fin prochaine, il confia à Léon l'éducation et le sort de ses deux filles, il lui donna les conseils que lui inspiraient son expérience, ses propres fautes et son espoir en l'avenir, à présent qu'il allait rendre compte de sa vie au Juge Suprême.

II. PRINCIPAUTÉ DE LÉON.

Il faut considérer le jour de la mort de Roupin, c'est-à-dire le 6 Mai 1187⁵⁵, comme le premier jour de la principauté de Léon, et le premier jour, où il eut le droit de porter le titre de *Baron d'Arménie*: c'est ainsi que l'on avait désigné jusqu'alors les Princes souverains Roupéniens. Les autres seigneurs et princes ne portaient que le titre de Barons de leur château-fort dont ils étaient les gouverneurs ou de leurs propriétés particulières.

Roupin, ne laissant aucun héritier mâle, la principauté passa à Léon, selon les antiques lois de la nation arménienne, et non pas en exécution des lois saliques, comme quelques-uns prétendent et disent que la principauté devait revenir aux filles de Roupin, mais que Léon les en dépouilla. Il faut reconnaître néanmoins qu'il se présenta bien des prétendants à cette succession, mais tous furent évincés par leur puissant et habile rival.

Léon, comme on le verra plus loin, parut trop porté à la vengeance et trop enclin aux soupçons en abattant tout ce qui heurtait ses prétentions, tout ce qui s'opposait au but qu'il s'était proposé: d'arriver au plus haut échelon des grandeurs, au pouvoir monarchique. Cependant il ne se conduisait pas en tyran, il agissait selon les exigences de la féodalité. Prompt à protéger et à favoriser ses vassaux, il était inexorable et impitoyable envers ceux qui tentaient de s'élever contre lui, dans un pays aussi vaste que le sien et qui devait s'étendre encore.

⁵⁵ Presque le même jour, le 2 Mai 1219, il mourut. Léon régna comme Baron et comme Roi trente-deux ans.